



probleme avec agence immobilière

Par **valou74631**, le **10/04/2011** à **22:52**

Bonjour,

Je loue un appartement à ma fille étudiante à Lyon, par le biais d'une agence, depuis juin 2010.

A l'automne nous avons pu remarquer des problèmes d'humidité et d'infiltration dans les murs. Nous avons prévenu l'agence, qui nous a expliqué que c'est à notre assurance de s'occuper de ce problème. Cette semaine un expert de mon assurance doit passer à l'appartement. Est ce normal de devoir passer par notre assurance ?

Ma fille a un second problème, elle a de nombreuses "petites mouches" qui arrivent semble-t-il par les bouches d'aération, à mon avis les deux problèmes sont liés. Quand je dis de nombreuses, c'est des dizaines et des dizaines, ce qui fait beaucoup dans un petit appartement.

Que dois je faire ? et quels sont les démarches à faire ?

Ma fille va en parler à l'expert de l'assurance.

Je vous remercie pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par **Domil**, le **10/04/2011** à **23:19**

S'il y a dégat des eaux, ça passe effectivement par l'assurance

Par **fra**, le **11/04/2011** à **14:22**

Bonjour,

La venue de l'Expert de votre compagnie aura, au moins, le mérite d'éclairer sur l'origine de cette humidité dont votre fille n'est probablement pas responsable.

Ensuite, si le sinistre concerne un autre copropriétaire, ou la construction proprement dite (infiltrations dues à une gouttière obstruée, par exemple), il vous faudra avertir l'Agence qui se retournera vers le Syndic, dans le but de faire cesser le trouble.